Petite chronique

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Band (Jahr): 27 (1919)

Heft 4

PDF erstellt am: 20.09.2024

Nutzungsbedingungen

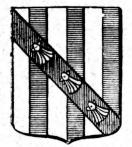
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



GRANDCOUR

En récompense de la bravoure que montrèrent ses vassaux de Grandcour dans un combat, le 5 mai 1381, le sire de Grandson leur fit don d'un drapeau à ses armes. Voilà pour-

quoi la commune de Grandcour porte un écu pallé de six pièces argent et azur à la bande brochant de gueules chargée de trois coquilles posées en bande d'or ; le premier pal d'azur chargé en chef d'une étoile d'or à six rais. L'étoile d'or a été omise sur le cliché.

(A suivre.)

A. K.

PETITE CHRONIQUE

M. Victor van Berchem a publié en 1914 dans le gros recueil offert à M. Meyer de Knonau à l'occasion de son jubilé, un savant travail richement documenté sur La « Ville neuve » d' Yverdon, fondation de Pierre de Savoie, dans lequel il a montré que le château et la localité devaient leur fondation et, en partie, leur configuration moderne non pas aux Zæhringen comme on l'avait cru auparavant sur la foi de chroniques, de documents trop rares et du vénérable historien Crottet, mais bien plutôt au Petit Charlemagne.

Ce travail a décidé un chercheur yverdonnois à revenir sur cette question pour en faire le point de départ d'études que le Journal d' Yverdon a commencé à publier au mois de novembre 1918. Après avoir mis à la portée du grand public le résultat des recherches de M. van Berchem, l'auteur a étudié en janvier 1919 la configuration ancienne du quartier de l'hôpital — qui renferme aujourd'hui les casernes — avec ses murs de défense dont on voit encore des restes, ses portes parmi lesquelles celle du Cheminet est bien connue dans la vieille tour des casernes, et ses édifices principaux, entre autres la maison de Bionnens. Il a continué en février par des notes curieuses sur le faubourg des Moulins où aboutissait le vieux canal d'Entreroches et d'où les chalands des-

cendaient dans la Thièle par une écluse très en amont des anciennes et immenses halles du port très animé à cette époque-là, et dont les derniers restes ont disparu pour faire place au nouveau Collège.

— M. Ch. Gorgerat, avocat à Lausanne, a présenté dans le courant du mois de mars au Conseil communal de Lausanne un rapport sur le préavis municipal concernant l'institution des gardes civiques que l'on a vu se constituer dans nos villes à la suite de la grève générale de novembre 1918. Il a recherché avec succès l'origine des gardes civiques dans l'histoire de nos communes et a présenté à cette occasion des renseignements sur les périodes bernoise et helvétique. Cette partie du rapport de M. Gorgerat a été publiée dans la Gazette de Lausanne de 28 mars 1919.

— La Société vaudoise des Sciences naturelles a reçu en dons trois blocs erratiques de la région du Jura. Le premier a été donné par la commune de Romainmotier, le second par celle de Lignerolle et le troisième par M. Jules Champod à Bullet. Celui de Lignerolle se trouve au lieu dit «aux Côtes» près de la maison des Entés. Celui de Bullet se trouve en Frétaz, entre Bullet et Mauborget et à une altitude de 1100 m. au moins.

CHERCHEURS ET CURIEUX

Le journal l'Impartial de La Chaux-de-fonds a publié le 28 février un article intéressant sur les origines de cette localité. On croyait qu'elle avait été fondée en 1378, mais l'auteur de l'article, M. H. Buhler, a découvert aux archives de Neuchâtel un document de 1350 dans lequel il en est question déjà et où l'on voit citées quelques personnes de Fontainemelon qui y possédaient des terres. Dans le nombre se trouve un nommé Pierre de Monteron au sujet duquel l'auteur dit ensuite: « Ce Pierre de Monteron est originaire du Canton de Vaud. Monteron se trouve à 9 km. au nord de Lausanne sous l'orthographe actuelle de Montherond. »

Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il nous dire si cette affirmation est tout à fait conforme à la vérité et si nous devons vraiment compter au nombre des plus anciens propriétaires à La Chaux-de-Fonds un ressortissant du Jorat lausannois?